

Liste des constructeurs agréés NF HQE

S'il souhaite pouvoir s'engager sur la voie écologique d'une démarche HQE, un constructeur de maison individuelle doit avant tout être agréé NF (marque collective de certification officielle).

Sélectionné par la CEQUAMI (Certification Qualité en Maisons Individuelles), le constructeur aura alors la possibilité de réaliser un diagnostic écologique et de proposer aux particuliers des logements certifiés « NF maison individuelle - Démarche HQE » (la certification étant attribuée, après contrôle par la CEQUAMI).

De nombreux constructeurs de maisons individuelles ont déjà fait le choix du respect de l'environnement : Geoxia, La Maison des Compagnons, Bati Confort, etc.

Retrouvez pour votre département l'ensemble des constructeurs agréés NF - Démarche HQE.